



Salon des
SÉNIORS
Normandie

25, 26 et 27 OCTOBRE 2019
Parc des Expositions de CAEN
de 10h00 à 18h00

DOSSIER D'INSCRIPTION

Société / Organisme

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Site internet : _____

Activité principale : _____

Interlocuteur Mme M.

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Société / Organisme – Facturation (si différent)

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Site internet : _____

Activité principale : _____

Interlocuteur Mme M.

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Inscription à retourner avant le 30 juin 2019

Les emplacements des stands sont attribués par les organisateurs par ordre d'arrivée des demandes
au prorata des surfaces et en fonction des emplacements disponibles.

Dossier à retourner à
EVENT & MOI
145 Ruelle de l'Eglise
14400 BARBEVILLE

Votre contact
Christophe CATTANEO
tél : 02 31 51 91 75
contact@eventetmoi.fr

1 / VOTRE ENSEIGNE

Nom commercial

Afin d'assurer la visibilité de votre société ou organisme sur l'ensemble des supports de communication (invitation visiteurs, site internet et plan-guide du salon), nous vous remercions de bien vouloir indiquer votre nom commercial (Par défaut, nous référencerons la raison sociale inscrite en page 1)

UNIVERS

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Loisirs, culture et voyages | <input type="checkbox"/> Droits, retraite et patrimoine | <input type="checkbox"/> Nouvelles technologies |
| <input type="checkbox"/> Associations | <input type="checkbox"/> Prendre soin de soi | <input type="checkbox"/> Place du marché |
| <input type="checkbox"/> Logement | <input type="checkbox"/> Services à la personne | <input type="checkbox"/> Le travail après 50 ans |

Société(s) ou organisme(s) supplémentaire(s) / Co-exposant(s)

Nom des sociétés ou organismes présents sur votre stand et dont vous souhaitez voir référencer le nom et/ou les coordonnées sur les supports de communication.

1. _____
2. _____
3. _____

2 / EXPOSITION ET STANDS

Formules de stands	Tarif € HT	Choix
* Stand Nu à partir de 250€ (Nous consulter)		
* Micro-stand équipé de 4 m ²	450	<input type="checkbox"/>
* Stand équipé de 6 m ²	890	<input type="checkbox"/>
✓ Réservation d'un angle pour ouvrir votre stand sur 2 allées	190	<input type="checkbox"/>
* Stand équipé de 9 m ²	1 250	<input type="checkbox"/>
✓ Réservation de 3 m ² supplémentaire pour porter la superficie devant stand de 12 m ²	420	<input type="checkbox"/>
✓ Réservation d'un angle pour ouvrir votre stand sur 2 allées	290	<input type="checkbox"/>
* Stand équipé de 18 m ²	1 990	<input type="checkbox"/>
✓ Réservation d'un angle pour ouvrir votre stand sur 2 allées	290	<input type="checkbox"/>

Les formules (sauf formule stand nu) comprennent : moquette, une table et trois chaises, cloisons et bandeaux, enseigne double-face, éclairage, nettoyage - frais de gestion - badges exposants - référencement de votre société dans le plan-guide du salon, sur l'invitation visiteurs et sur le site internet - mise à disposition d'un kit de communication comprenant des invitations et affiches.

Stand nu : moquette, nettoyage, frais de gestion, badges exposants, référencement de votre société dans le plan guide du salon, sur l'invitation visiteurs et sur le site internet - mise à disposition d'un kit de communication comprenant des invitations et affiches.

* Hébergement par co-exposant supplémentaire (*disponible pour les surfaces de 9 m², 18 m², avec un maximum pour 9 m², trois au maximum pour 18 m²*) 250x

Je possède un stand équipé (nous consulter)

Je souhaite avoir une proposition pour équiper mon stand

SOUS-TOTAL 1 HT = _____ € HT

3 / OPTIONS A LA CARTE

LES ANIMATIONS

Mini-ateliers	Tarif € HT	Choix
* Animation d'un mini-atelier : 1 créneau de 30 mn	350	<input type="checkbox"/>
✓ Mise à disposition d'un espace aménagé au sein de l'exposition pour réaliser une présentation de vos produits ou services (sonorisation, vidéo-projection, mobilier pour 20 participants, référencement de votre atelier sur les supports du salon) (programme, site internet, E-mailing, plan du visiteur)		
✓ L'attribution des créneaux horaires est faite par le comité d'organisation qui tient compte de l'ordre d'arrivée des réservations et du thème		
* Captation vidéo des mini-ateliers et interventions sur plateau TV		
* Enregistrement sono et vidéo de votre mini-atelier sur DVD	300	<input type="checkbox"/>
* Présentation de votre organisme sur le plateau TV (durée 20 mn) et enregistrement sur DVD	200	<input type="checkbox"/>
➤ Commandes en direct auprès du prestataire – Nous consulter		
SOUS-TOTAL 2 HT =		_____ € HT

RECAPITULATIF DE VOTRE COMMANDE

EXPOSITION ET STANDS	SOUS-TOTAL 1 =	_____ € HT
LES ANIMATIONS	SOUS-TOTAL 2 =	_____ € HT
	SOUS-TOTAL GENERAL =	_____ € HT
	TVA 20%	_____ €
	MONTANT TOTAL=	_____ € TTC

POUR TOUTE COMMANDE AVANT LE 30 juin 2019 :

Règlement de l'acompte représentant 50% du montant total TTC à la commande
Solde à verser au plus tard le 1^{er} septembre 2019

POUR TOUTE COMMANDE APRES LE 30 juin 2019 :

Règlement du montant TTC à la commande

Seules les réservations accompagnées de leur règlement, selon l'échéancier ci-dessus, sont prises en considération.

- * Je choisis de régler par (merci de cocher le mode de règlement choisi)
- Chèque** à l'ordre de **EVENT & MOI**
- Virement** bancaire au compte de la **banque**

IBAN : FR76 1380 7106 6475 0211 0971 209

BIC : CCBPFRPPNAN

- * Je souhaite exposer au Salon des séniors Normandie et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de participation figurant en **page 6** et en accepter toutes les clauses sans réserve ni restriction.

Société / Organisme _____

Fait à _____ Le : _____

Signature

précédé de la mention « lu et approuvé »

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Article 1 - Objet et champ d'application :

1.1 Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités de réservation et de participation au « Salon des Séniors Normandie » (ci-après le « Salon »).

1.2 Dans le présent règlement est désignée la SARL MR4 Groupe (nom commercial Event & Moi), 145 rue de l'Eglise 14400 Barbeville en sa qualité d'organisateur de la manifestation (ci-après « l'Organisateur »).

1.3 Toute demande d'inscription et toute réservation de l'une des formules du Salon impliquent l'acceptation entière et sans réserve des présentes conditions générales de participation. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de l'Organisateur, prévaloir sur les présentes. Toute condition contraire sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à l'Organisateur quel que soit le moment où elle pourra être portée à leur connaissance.

Article 2 - Conditions d'admissions et conditions financières :

2.1 Seules les demandes de réservation réalisées au moyen des documents originaux du Salon transmis par l'Organisateur sont considérées. Les documents doivent être adressés à Event & Moi à l'adresse suivante : 145 rue de l'Eglise 14400 Barbeville.

2.2 L'Organisateur se réserve le droit de refuser toute demande de réservation pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion du Salon et notamment lorsque la totalité des formules a été souscrite. L'organisme ou la société dont la demande de réservation est refusée en est informé(e) par écrit et sera intégralement remboursé(e) par l'Organisateur du montant de la somme versée lors de son inscription. Cet organisme ou cette société ne pourra en aucun cas et pour aucun motif, notamment le fait que sa candidature ait été sollicitée par l'Organisateur, prétendre à une indemnité de quelque nature que ce soit. En l'absence de refus adressé à l'organisme ou la société dans les conditions indiquées ci-dessus, la demande de réservation sera réputée avoir été acceptée par l'Organisateur et considérée comme une réservation définitive permettant à son titulaire de participer au Salon (ci-après le « Client »). L'organisateur ne peut en aucun cas réservé un emplacement, ni garantir celui-ci d'une session sur l'autre. De plus, la participation à des manifestations antérieures ne crée en faveur de l'exposant aucun droit à un emplacement déterminé, et ne lui confère aucune priorité dans l'attribution des emplacements.

2.3 Toute demande de réservation doit être accompagnée du règlement du montant TTC de la totalité de la réservation selon les mentions inscrites sur le dossier d'inscription. Tout retard de paiement entraînera l'application de pénalités de retard, dont le taux est égal à 3 fois le taux d'intérêt légal, exigibles après mise en demeure sans qu'un rappel soit nécessaire.

2.4 Au cas où le prix total de la réservation ne serait pas entièrement réglé à la date d'ouverture du Salon, l'Organisateur pourra disposer de la réservation sans obligation de rembourser les sommes déjà versées par le Client qui seront conservées à titre de dommages et intérêts.

2.5 La souscription d'une réservation est nominative, inaccessible et inaliénable. Il est formellement interdit au Client, sauf accord préalable écrit de l'Organisateur, de céder, sous-louer ou partager à titre onéreux ou gratuit tout ou partie de sa réservation. Il lui est également interdit de louer dans l'enceinte du Halle Expo une surface autre que celle proposée par l'Organisateur et de faire de la publicité sous quelque forme que ce soit au bénéfice de sociétés ou organismes non Clients du Salon.

Article 3 - Annulation de la réservation :

3.1 La réservation exprime un consentement irrévocable.

3.2 Toute demande d'annulation doit être effectuée par lettre recommandée avec demande d'accusé réception auprès de l'Organisateur. Si la demande d'annulation intervient avant le 1er septembre 2019, le Client demeure redevable à titre d'indemnité de 50 % du montant TTC de sa réservation. Si la demande d'annulation intervient après le 1er septembre 2019, la totalité des sommes dues au titre de sa réservation sera exigible et conservée à titre d'indemnité de rupture.

Article 4 - Déroulement du salon :

4.1 Le salon se déroulera le vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 2019 de 10h00 à 18h00. Il se tiendra au Parc des Expositions de Caen – rue Joseph Philippon 14000 CAEN.

4.2 Le plan du Salon est établi par l'Organisateur qui décide de l'implantation des stands par pôle thématique, au prorata des surfaces réservées, en fonction des emplacements disponibles et par ordre d'arrivée des inscriptions valides, en tenant compte le plus largement possible des désirs exprimés par le Client. Le plan est communiqué au Client dans un délai fixé par l'Organisateur.

4.3 Chaque Client s'engage donc à se conformer aux décisions prises par l'Organisateur sans que celles-ci ne puissent faire l'objet d'aucun recours.

4.4 Les emplacements attribués devront être aménagés le jeudi 24 octobre 2019 les horaires vous seront communiqués par l'organisateur et occupés en permanence durant les heures d'ouverture le vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 octobre 2019 par le Client ou un représentant du Client. A défaut, et sauf cas de force majeure excluant la responsabilité du Client et portée formellement à la connaissance de l'Organisateur, lesdits emplacements seront considérés comme disponibles et pourront recevoir une nouvelle affectation sans que le Client défaillant puisse prétendre à une indemnité ou à un remboursement quelconque.

4.5 Aucun élément de décoration ou mobilier ne doit dépasser les limites du stand. Les aménagements dont la hauteur est supérieure à 2,50m à partir du sol ne sont pas autorisés. Afin de prévenir toute atteinte à l'image du Salon, tout Client souhaitant réaliser tout aménagement spécifique de son stand devra soumettre à l'approbation de l'Organisateur le détail de son projet par écrit et au moins 30 jours avant le Salon.

4.6 Sauf accord exprès de l'Organisateur, toute distribution de publicités, tracts ou objets promotionnels ne peut être effectuée en dehors du stand réservé par le Client et toutes démonstrations sonores ou bruyantes sur le stand sont formellement interdites.

4.7 Le Client est tenu d'avoir enlevé à l'issue du démontage, tout objet encombrant (construction de stand, moquette, mobilier...), décors, matériels, marchandises ou supports de communication (magazines, journaux, plaquettes...) apportés par lui-même ou ses sous-traitants. Dans le cas contraire, les frais induits par l'enlèvement des objets ou supports seront intégralement refacturés au Client.

4.8 L'organisateur se réserve le droit de statuer sur tous les cas non prévus aux présentes conditions, et d'apporter de nouvelles dispositions toutes les fois que cela lui paraîtra nécessaire.

Article 5 - Règlements et consignes de sécurité :

5.1 Les jours, horaires, modalités de montage et de démontage des stands, le Dossier Technique Exposant et la réglementation du Centre de Congrès seront remis par l'Organisateur.

5.2 D'une façon générale, le Client est tenu de respecter les lois et les règlements s'appliquant aux foires, expositions et salons, ainsi que les consignes de sécurité édictées par la Préfecture. A titre particulier, il doit se conformer aux règlements et consignes de sécurité du Parc des Expositions. En tout état de cause, les marchandises, produits ou services présentés par le Client doivent être

conformes, dans leur forme et leur contenu aux règles et normes françaises et européennes.

5.3 Chaque Client s'engage à respecter et à faire respecter par ses salariés, représentants et sous-traitants, la réglementation mentionnée à l'alinéa précédent ainsi que les consignes précisées dans le Dossier Technique Exposant et dans les conditions générales de participation. A défaut du respect de l'ensemble des dispositions susmentionnées, le Client reconnaît que sa responsabilité pourra être engagée de ce fait.

Article 6 - Communication :

6.1 Les messages, textes, annonces et tout autre élément émanant du Client (ci-après les « Informations Clients ») pour être insérés, selon les offres de participation souscrites, dans le plan-guide du Salon ou sur tout autre support de communication ou de promotion du Salon (ci-après les « Supports du Salon »), ou pour être exploités lors du Salon, sont diffusés sous la responsabilité exclusive du Client.

6.2 L'Organisateur déclare formellement avoir les pouvoirs nécessaires pour engager le Client désigné sur l'ordre d'insertion. Le Client se porte garant de la conformité de ses produits ou services, ainsi que de la forme et du contenu de ses offres commerciales, à la réglementation en vigueur.

6.3 L'Organisateur se réserve le droit d'interrompre ou de refuser la diffusion ou l'insertion de toute Information Client qu'il estimerait contraire : en particulier à la bonne tenue, à la bonne présentation des Supports du Salon ou du Salon en lui-même, et plus généralement à ses intérêts commerciaux, matériels ou moraux ou en infraction avec la législation en vigueur.

6.4 Afin de permettre leur insertion sur les Supports du Salon, les éléments techniques (images, scripts, textes, logos, fichiers) composant les Informations Clients doivent respecter les instructions communiquées par l'Organisateur et être fournis dans les délais indiqués par celui-ci.

6.5 En cas de non-respect des délais et instructions de remise de ces éléments par un Client, l'Organisateur mentionnera uniquement son nom sur les Supports du Salon, sans que ledit Client puisse prétendre à une indemnité ou compensation quelconque et à quelque titre que ce soit.

6.6 Le Client s'engage à informer l'Organisateur de toute modification concernant ses logos, nom commercial ou tout autre élément distinctif tel que déjà communiqué au public.

Article 7 - Responsabilités - Assurances :

7.1 Le Client est responsable du paiement et de l'obtention des droits et des autorisations nécessaires à la diffusion de ses Informations Client. Il certifie que leur contenu ne contrevient à aucune disposition législative ou réglementaire et/ou aux droits de tiers, et ne comporte aucune imputation ou allusion diffamatoire ou dommageable à l'égard des tiers.

7.2 Le Client garantit l'Organisateur contre tout recours émanant de toute personne qui s'estimerait lésée par la diffusion d'une Information Client, à quelque titre que ce soit. En conséquence, le Client garantit et indemnise les Organisateurs contre toutes actions, réclamations et procédures (incluant les frais de justice, frais et honoraires de conseil) fondées sur le contenu de ses Informations Client, ainsi que de tous dommages, coûts, engagements de responsabilité et dépenses résultant de ces actions, qui pourraient être engagées par tous tiers, à quelque titre que ce soit.

7.3 La responsabilité de l'Organisateur ne saurait être engagée en cas d'omissions ou erreurs de reproduction, composition ou autres des Informations Clients, qui surviendraient sur l'un des Supports du Salon, quels qu'en soient la forme et le mode de diffusion.

7.4 Dès l'enceinte du Salon, le Client prendra les lieux dans l'état dans lesquels il les trouvera et devra les laisser dans le même état. Toutes détériorations causées à son stand et à ses éléments de décos, ou du fait de l'aménagement de son stand, de ses éléments de décos, de ses personnels et sous-traitants, sont à la charge du Client. Celui-ci est directement responsable vis-à-vis du parc des expositions, la responsabilité de l'Organisateur ne pouvant en aucun cas être engagée.

7.5 Tout Client est responsable du matériel qu'il expose et/ou loue dans le but d'aménager son stand. L'Organisateur décline toute responsabilité pour la perte, le vol ou la détérioration de ce matériel durant toute la durée de l'opération, montage et démontage compris. Le Client est également responsable de tous les dommages causés aux tiers du fait de ses installations ou activités.

7.6 Il appartient donc à chaque Client de souscrire, directement et à ses frais, une assurance pour couvrir ces différents risques.

7.7 Tout préjudice, y inclus les préjudices commerciaux et les troubles de joissance, qui pourraient être subi par le Client et dont l'Organisateur ne serait pas directement responsable, ne saurait, pour quelque cause que ce soit, engager la responsabilité de l'Organisateur ou de ses représentants.

7.8 En tout état de cause, quel que soit le fondement des réclamations éventuelles du Client, la responsabilité totale de l'organisateur sera limitée à des dommages et intérêts ne pouvant excéder le montant total de la réservation.

Article 8 - Dispositions diverses :

8.1 Toute inexcuse de l'une des obligations prévues aux présentes conditions générales de participation pourra entraîner l'exclusion immédiate, temporaire ou définitive du Client défaillant sans que celui-ci ne puisse prétendre à aucun remboursement ni à aucune compensation. L'Organisateur pourra disposer de la façon qui lui conviendra des emplacements et réservations ainsi laissés libres.

8.2 L'Organisateur se réserve le droit de procéder, à tout moment et sans recours possible de la part du Client, à toute modification utile ou nécessaire au bon déroulement du Salon et notamment à tout changement d'horaires, d'emplacement ou d'aménagement d'un stand. Chaque Client reconnaît ce droit de modification à l'Organisateur et s'engage à accepter et à appliquer toutes nouvelles dispositions imposées par celui-ci du fait de ces modifications.

8.3 L'Organisateur a seul le pouvoir de statuer sur tous les cas non prévus aux présentes conditions générales. Toutes leurs décisions sont prises sans recours possible et sont immédiatement exécutoires, ce que chaque Client reconnaît et accepte.

8.4 Dans le cas où, pour une raison de force majeure, le Salon ne peut avoir lieu, le Client ne saurait prétendre à aucune indemnité, ni compensation de quelque nature que ce soit. Après paiement de toutes les dépenses engagées, les sommes restantes éventuellement disponibles seraient réparties entre les Clients, au prorata des sommes versées par eux sans qu'ils puissent exercer un recours, à quelque titre que ce soit et pour quelque cause que ce soit, contre l'Organisateur ou son représentant.

8.5 Tout différend ou difficulté nés de l'interprétation ou de l'exécution des présentes seront soumis, en cas d'échec d'une tentative préalable de solution amiable, à la compétence du Tribunal de Commerce de Caen

Signature
Précédé de la mention « Je l'ai approuvé »